

# RAMASSAGE DES ORDURES

Réservé aux habitants et résidents de Monthey, Choëx et les Giettes.

L'utilisation des conteneurs enterrés est exclusivement réservée au dépôt des ordures ménagères, collectées dans des sacs poubelles taxés. Le dépôt des autres déchets (papier hors jours de ramassage, encombrants, bois, ferraille, gazon, etc.) à l'intérieur et autour du conteneur est strictement interdit, ils doivent être transportés à la déchèterie.



## Ordures ménagères

Sacs taxés à ordures bien fermés dans des conteneurs « Molok ».



## Papier-carton, les jeudis selon les dates indiquées sur le calendrier au dos de cette page

Pliés et bien attachés. Les cartons sont vidés de leur contenu (sagex, plastique). Selon le calendrier de ramassage, aux emplacements des « Moloks », à sortir du mercredi soir dès 17h au jeudi matin 7h30. Ils peuvent également être amenés à la déchèterie selon les horaires d'ouverture (page suivante).

## GRÂCE À VOTRE PARTICIPATION ACTIVE

### Nous incinérons

3'200 tonnes d'ordures ménagères

### Nous recyclons

990 tonnes de papier, 805 tonnes de verre et 1310 tonnes de compost.

Environ 200 tonnes d'autres déchets recyclables (aluminium, piles, déchets spéciaux, ferraille, appareils électriques)

Nous vous encourageons à poursuivre encore l'effort de tri entrepris jusqu'à ce jour. « Le bon geste écologique afin de ménager les ressources naturelles et éviter la propagation de polluants dans la nature » et « le bon geste économique afin de diminuer les frais de traitement et de fournir à l'industrie des matières premières. »

## À JETER DANS LE SAC À ORDURES



### Matières composites

Berlingots, brosses à dents, éponges à vaisselle, emballage de lessive, surgelés, rasoirs manuels



### Produits d'hygiène

Coton-tiges, couches, lingettes, maquillage, ouate, serviettes, tampons, mouchoirs usagés



### Textiles usagés

Chiffons, habits usagés, tissus sales



### Matières plastiques

emballages, bouteilles, tubes de dentifrice, jouets usagés, objets divers



Papiers  
cartons souillés



Litières



Petits objets  
en bois



Sacs  
d'aspirateur



Ampoules à  
filament



Bouteilles de  
vinaigre/huile



Vaisselle  
cassée

## LES PLASTIQUES

Les plastiques, (à l'exception du PET, repris en déchèterie et dans les écopoints de la ville, et de certains flacons en PE, récupérés auprès de certaines grandes enseignes commerciales), **NE BÉNÉFICIENT D'AUCUNE FILIÈRE DE RECYCLAGE** et doivent donc être incinérés. En effet, il en existe de nombreuses qualités et types et aucun procédé industriel économiquement supportable et écologiquement avantageux n'existe encore en Suisse.

Une récolte particulière des plastiques coûterait 3x plus cher que le ramassage porte à porte des déchets ménagers. Leur valorisation matière ou recyclage est actuellement inappropriée au sens de l'art. 30b de la loi sur la protection de l'environnement et 13 de l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

A l'exception des plastiques assimilés aux déchets encombrants acceptés à la déchèterie, nous préconisons aux citoyens de les jeter dans leur sac poubelle.

# RÉCOLTE À LA DÉCHÈTERIE

Seules les quantités raisonnables sont acceptées (un coffre de voiture). Les volumes importants devront être amenés à la SATOM ou auprès de l'entreprise de recyclage appropriée.

## DÉCHÈTERIE COMMUNALE

Avenue de la Plantaud 120

### Horaire d'ouverture

Lundi à vendredi : 13h – 19h

Samedi : 10h – 17h

Dimanche et jours fériés : Fermé

## SATOM

Zone industrielle du Boeufferrant

### Horaire d'ouverture

Lundi à vendredi : 07h30 – 11h45 et 13h – 17h30

## Liste des déchets acceptés à la déchèterie



### Bouteilles en verre

Séparées selon la couleur, sans fermeture plastique ou métallique. Des bennes à verres sont également installées à divers endroits sur le domaine communal ou dans certaines grandes surfaces.



### Bouteilles en PET

PET recyclable, propre. Dans les conteneurs spéciaux installés à divers endroits sur le domaine communal ou dans certaines grandes surfaces.



### Huile usagée (minérale et végétale)

Ne jamais jeter dans les éviers ou WC, les canalisations se bouchent.



### Aluminium, Fer blanc

Boîtes de boisson, feuilles de ménage, sprays, tubes, casseroles.



Il n'est pas nécessaire de rincer ni de trier. Conteneurs spéciaux situés aux écopoints et dans certaines grandes surfaces.



### Déchets de jardin

Gazon, branches et feuilles.

### GastroVert®

Épluchures fruits et légumes, restes de repas peuvent également être déposés dans votre compost privé. Les déchets compostables ne se limitent pas aux épluchures de légumes et fruits crus. Les restes de repas cuits se dégradent parfaitement en humus.



### Appareils électriques et ménagers

Peuvent également être ramenés gratuitement auprès de votre revendeur.



### Papier-carton



### Bois, planches, agglomérés, etc.



### Pneus de véhicule léger



### Innertes

Verre à vitre, porcelaine, bacs à fleurs, verres plats, briques et tuiles en petite quantité. Sauf plâtre, isolation en laine de verre et de pierre, carton bitumé, déchets d'amiante, cendres et suies.



### Objets encombrants

Meubles usagés, matelas, sofas, etc.



### Ferraille

Fer, métaux, cuivre, laiton, plomb, etc. Sauf bonbonnes de gaz et extincteurs non dégazés.



### Néons, halogènes

Sauf ampoules incandescentes.



### Textiles

Dans les conteneurs spéciaux ou lors du ramassage annuel, en bordure de route.



### Déchets toxiques ou dangereux

Peintures, solvants, médicaments peuvent aussi être ramenés chez votre revendeur.



### Batteries



### Piles

Ne jamais jeter à la poubelle!



### Électronique de bureau et de loisir

TV, ordinateur, multimédia.

# Liste des ÉCOPOINTS

> Plan disponible sur [www.monthey.ch/dechets](http://www.monthey.ch/dechets)



**GastroVert®**  
(lavures, déchets de cuisine)

**Écopoints**  
(verre, PET, aluminium, fer blanc)

**Déchets verts**  
(lavures, déchets de cuisine, déchets verts, petits branchages en fagot, gazon)

**Textiles**

	GastroVert®	Écopoints	Déchets verts	Textiles
1	Route de Champian 1a / Départ de la route de Champex	•	•	
2	Route de Choëx 112		•	
3	Départ de la route de Jurna	•		
4	Route de Choëx / En face du départ de la route de Mareindeux	•	•	•
5	Chemin des Semilles 9	•		
6	Place d'Armes		•	
7	Chemin des Cibles / Semilles 25	•		
8	Parking Stade Pottier	•	•	
9	En face de la route des Giettes 295 (hors carte)		•	
10	Route de Choëx / Parking de la Croix du Têt	•		
11	Avenue du Simplon 64	•		
12	En face du chemin des Facteurs 6	•		
13	Parking des Ilettes		•	
14	Rue Reconfière 1	•		
15	Place de l'Hôtel-de-Ville Lundi de 16h30 à 18h30 / Mercredi de 9h00 à 12h00 (marché)		•	• (Remorque)
16	Rue du Dr. Beck 3	•		
17	Place du Comte-Vert Mardi et jeudi de 16h30 à 18h30			• (Remorque)
18	Avenue du Théâtre / Avenue de la Plantaud	•		
19	Derrière le Théâtre du Crochetan, en face de la rue du Collège 2	•	•	
20	En face de la rue du Monthéolo 14a	•		
21	Rue du Monthéolo / Route du Martoret	•		
22	Avenue du Crochetan 42	•	•	
23	En face de la rue des Fours 13	•		
24	Avenue de l'Europe 35	•		
25	Avenue de l'Europe 6A	•		
26	Route du Tronchet 2	•		
27	En face du chemin de Merisiers 11	•		
28	En face du chemin de Dailles 31	•		
29	Chemin de la Piscine / Avenue de la Plantaud	•		
30	Avenue de l'Industrie 30	•		
31	Rue Pré-Naya 29a	•	•	
32	Avenue de l'Europe 42	•		
33	Parking Magnin / Avenue de l'Europe 71 B	•		
34	Avenue de l'Europe 76	•		
35	Chemin du Levant / vers l'avenue de l'Industrie 58		•	
36	Avenue de l'Industrie 47a	•		
37	Route du Tonkin 14	•		
38	En face de la rue du Closillon 11	•	•	•
39	Chemin d'Arche 39			•
40	Chemin d'Arche 32	•		
41	En face du chemin d'Arche 67	•	•	
42	Route des Aunaires 17	•		
43	Route des Aunaires 70	•		
44	Déchèterie / Avenue de la Plantaud 120	•	•	•
45	En face du chemin de Champerfou 33	•		
46	Restaurant Pont-du-Rhône (hors carte)		•	